



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des territoires et de la mer
des Pyrénées-Atlantiques

Service Eau - LET220154

SCCV VIGNANCOUR
1 IMP CLAUDE NOUGARO
CS 10333
44800 SAINT-HERBLAIN

Dossier suivi par :
Cendrine Cazanave-Nébout

Mèl : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 05 59 80 87 87
Fax : 05 59 80 86 08

Objet : Porter à connaissance instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **PORTER A CONNAISSANCE - Création d'entrepôts - avenue Vignancour sur la commune de PAU**
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.

Réf. : 64-2022-00034

Pau Cedex, le 11 Février 2022

Monsieur,

J'accuse réception de votre porter à connaissance, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**PORTER A CONNAISSANCE - Création d'entrepôts - avenue Vignancour
sur la commune de PAU**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 10 Février 2022
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 64-2022-00034

Votre dossier a été transmis l'unité quantité/lit majeur du service eau en charge de l'instruction de ce dossier.

J'attire votre attention sur le fait que les modifications que vous avez sollicitées ne pourront entrer en application, en tout ou partie, qu'à compter de la notification de la décision de monsieur le préfet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
La responsable de l'unité travaux
et milieux aquatiques

Stéphanie Lebret

Copie : Service Instructeur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.